



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée lors des élections de mars dernier.

Par votre vote, vous avez exprimé votre attachement à notre commune et votre volonté de poursuivre le travail engagé par notre équipe pour son développement.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette élection.

Le temps des élections est désormais derrière nous et le temps du travail collectif va se poursuivre et s'amplifier.

Ensemble, nous continuerons à relever les défis qui nous attendent, à améliorer notre cadre de vie, à soutenir nos associations, nos familles, nos jeunes et nos aînés, et à construire un avenir toujours plus dynamique et solidaire pour notre commune. Cependant, il y a un sujet qui concerne directement l'avenir de notre commune : c'est celui de sa situation financière. Depuis plusieurs années, les communes doivent faire face à une augmentation constante de leurs charges. Les coûts de l'énergie, des matériaux, de l'entretien des bâtiments publics, des équipements sportifs et culturels, ainsi que des services rendus à la population, ont fortement augmenté. Dans le même temps, nos ressources financières n'évoluent pas au même rythme.

Chaque jour, nous assurons des missions essentielles : l'entretien de l'école, des routes communales, de l'éclairage public, des espaces verts, le soutien aux associations, l'action sociale et de nombreux services indispensables à la vie quotidienne de nos concitoyens.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à un défi majeur : maintenir la qualité de ces services tout en préservant l'équilibre budgétaire de la commune. Cela nous oblige à faire preuve de rigueur, de responsabilité et parfois à effectuer des choix difficiles.

Notre objectif pour ce prochain mandat n'est pas de renoncer à nos ambitions, mais de les adapter à nos capacités financières tout en ayant à l'esprit l'intérêt général (c'est ce que nous avons adopté comme ligne de conduite lors du mandat précédent).

La recherche d'économies, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la recherche de financements extérieurs auprès de l'État, de la Région, du Département et des partenaires institutionnels doivent se poursuivre d'autant plus que notre population est descendue sous le seuil des communes de moins de 1000 habitants. La réalité financière nous impose de hiérarchiser nos priorités. Nous continuerons à investir dans les projets essentiels pour le développement de notre commune, tout en veillant à ne pas compromettre son avenir par un endettement excessif.

À l'approche de la période estivale, je souhaitais aussi m'adresser à vous pour marquer ce moment particulier de l'année, synonyme de repos.

L'été offre à chacun l'occasion de prendre du recul, de se ressourcer auprès de sa famille et de ses proches, ou simplement de profiter des beaux jours que nous offre notre territoire.

Je souhaite à celles et ceux qui partiront en vacances d'en profiter pleinement mais j'ai une pensée pour tous ceux qui resteront dans notre commune durant l'été. Cette période est aussi l'occasion de penser à nos aînés, aux personnes isolées, aux personnes vulnérables qui peuvent souffrir de la chaleur ou de la solitude.

Je vous invite donc à rester vigilants face aux risques liés aux fortes chaleurs, à préserver notre environnement en adoptant des comportements responsables et à respecter les règles de sécurité qui contribuent à la tranquillité de tous.

Je tiens à remercier les élus municipaux, les agents communaux, les partenaires locaux et l'ensemble des habitants pour leur compréhension et leur engagement au service de notre commune.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de bonnes vacances.

Vive notre commune !



Gilles Michel

Bourse militaria

Une édition très fréquentée.

La bourse militaria organisée à Gespunsart le 15 mars 2026 a rencontré un beau succès, attirant près de deux cent cinquante visiteurs. Face à l'affluence, un chapiteau a même dû être installé à l'extérieur. Les passionnés ont pu découvrir les collections proposées par 25 exposants venus de différentes régions de France ainsi que de Pologne. Organisée par l'association Les Collectionneurs du Malbrough, cette manifestation, créée en 2010, confirme une nouvelle fois son attractivité. Le rendez-vous est déjà donné en mars 2027 pour la prochaine édition.



Marche populaire



Un beau succès.

Le 26 avril dernier, l'ECTG a organisé la 29^e édition de sa marche populaire, qui a rassemblé 660 participants sur les chemins forestiers de la commune. Les marcheurs se sont répartis sur quatre parcours : 120 participants sur le 6 km, 356 sur le 10 km, 118 sur le 15 km et 66 sur le 20 km. Cette édition a également permis aux participants de découvrir la nouvelle passerelle récemment aménagée par la municipalité, assurant un franchissement sécurisé de la Goutelle. L'occasion de mettre en valeur les trois sentiers de randonnée de la commune : Eau, Patrimoine et Contrebandier. Le président de l'ECTG, Gérard Liénard, s'est félicité de cette belle réussite et a tenu à remercier les 35 bénévoles mobilisés pour l'organisation de la journée, du balisage aux ravitaillements, en passant par les inscriptions et la restauration. La manifestation s'est achevée dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié. Gilles Michel et Pierre Cordier ont souligné l'importance de cet événement pour l'attractivité du village ainsi que pour la promotion des valeurs de partage, de respect de la forêt et de mise en valeur du patrimoine local.



Bal des années 80

Incroyable bal ! Le samedi 28 mars, l'association Gesp'Animations organisait le bal des années 80/90 pour la 3^e édition. Alexis et Ronan de « Disco 2000 » ont animé la soirée avec talent. À noter qu'ils sont spécialisés dans l'événementiel depuis 1982 de père en fils. Cent soixante-dix personnes ont dansé sur les tubes incontournables qui ont marqué les générations. L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.



Les sapeurs pompiers



Le dimanche 5 avril, l'amicale des sapeurs-pompiers de Gespunsart et de Nouzonville a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs, rassemblant de nombreuses familles dans une ambiance chaleureuse. Quarante enfants ont participé à l'événement et se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des chocolats cachés sur le terrain de football. Entre rires, jeux et découvertes, chacun a profité pleinement de cette animation appréciée des plus jeunes. La matinée s'est terminée dans la convivialité autour d'un verre de l'amitié, partagé entre les enfants, leurs parents et les bénévoles. Une belle réussite qui a permis de créer de précieux souvenirs pour tous les participants.



Atelier Vannerie

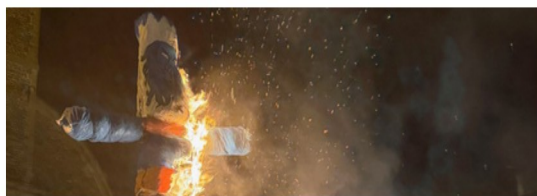
Atelier initiation vannerie 2026

Monsieur Gilles Durmois, artisan vannier propose des ateliers d'initiation à la vannerie au foyer social. Les stagiaires (10 maximum) confectionnent leur panier sous l'encadrement de l'artisan qui fournit le matériel (osier et outils) et ils repartent avec leur panier. Si vous êtes intéressés, vous avez possibilité de vous inscrire auprès de Madame Roffidal Valérie 06 45 42 15 34. Les horaires de la journée s'étendent de 8h30 à 17h30 et le prix est de 27 €.



Mardi Gras des Jeunes Torés

Mardi Gras 2026 : une édition haute en couleurs à Gespunsart. Quel plaisir de voir notre village vivre au rythme des costumes, des rires et de la bonne humeur ! Cette édition du Mardi Gras a une nouvelle fois rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La Jeunesse remercie les associations, commerçants, bénévoles, habitants et la municipalité pour leur implication et soutien. Chacun, à sa manière, contribue à faire de cet événement une belle réussite. La saison festive est loin d'être terminée, puisque plusieurs rendez-vous viendront encore animer notre village dans les mois à venir. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent tout au long de l'année à faire vivre Gespunsart et à entretenir cet esprit de convivialité qui fait la richesse de notre commune.



APEV : le carnaval des petits

Les enfants et les familles ont répondu présents pour l'édition du Mardi Gras organisé par l'APEV. Une soixantaine d'enfants a participé au traditionnel embrasement de la mémé, a déambulé dans les rues pour partager un goûter offert par l'association dans la grande salle des fêtes. Chaque enfant déguisé a été récompensé. L'APEV remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Les Torécoliers

Depuis le début de l'année 2026, Les Torécoliers ont poursuivi leurs actions en faveur des enfants de l'école de Gespunsart. Parmi les temps forts de ce premier semestre : les crêpes offertes pour Mardi Gras, les chocolats de Pâques cachés dans les classes, ainsi que la photo de classe offerte à chaque élève. L'association a également participé au concours de pétanque du 23 mai avec une vente d'enveloppes gagnantes pour petits et grands, et a financé les transports scolaires pour les sorties à Houtopia et au Domaine de Vendresse. Pour le second semestre, Les Torécoliers étaient présents à la kermesse de juillet pour tenir une buvette et proposer de la petite restauration. Ils seront présents au marché de Noël en décembre. L'association remercie chaleureusement tous les bénévoles, familles et habitants qui soutiennent ses actions au profit des enfants scolarisés à Gespunsart.



L'association compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents répartis dans trois activités hebdomadaires à la salle des sports : la gym douce le lundi, le badminton loisir le mercredi et la gym dynamique le jeudi. Tout au long de l'année, plusieurs moments conviviaux réunissent les adhérents, notamment une soirée croque-monsieur, une soirée crêpes et un repas de fin de saison. Les activités sont pratiquées dans un esprit de loisir, de partage et de bien-être, sans objectif de compétition. Après la pause estivale de juillet et août, les activités reprendront dès le mois de septembre avec le maintien des trois sections actuelles.



Concert celtique

Ce samedi 13 juin, Gesp'Animations a organisé sa troisième soirée Rock Celtique à la salle des fêtes de Gespunsart. Le groupe belge « The Celtic Seven », composé de six musiciens, a offert un concert exceptionnel de 2h30 devant cent dix spectateurs venus des Ardennes, de Belgique et d'autres régions. Très appréciés du public, les artistes se produisaient pour la troisième fois à Gespunsart. Gesp'Animations remercie la municipalité, les sponsors, les bénévoles et le public pour leur participation à la réussite de cette belle soirée.



Le trail des Torés

Retour sur le Trail des Torés 2026 : un grand cru pour Gespunsart ! Les 21 et 22 mars derniers, notre commune a vibré au rythme de la 5^e édition du Trail des Torés, magistralement orchestrée par l'AC Gespunsart Neufmanil (ACGN). Près de 800 coureurs se sont élancés sur nos sentiers forestiers à travers quatre formats de course adaptés à tous les niveaux, du sprint nature de 7 km au redoutable tracé de 31 km, sans oublier la traditionnelle et magique course nocturne du samedi soir. Entre défis sportifs, immersion totale en pleine nature et moments de convivialité, notamment lors de la Pasta Party à la salle des fêtes, l'événement a été une réussite totale !

La brocante de l'APEV

L'APEV remercie la municipalité qui a accordé l'organisation de sa traditionnelle brocante, ainsi que les employés communaux pour le matériel fourni.

Grâce à cette préparation, cette journée a été une véritable réussite. Sous un magnifique soleil, de nombreux visiteurs se sont succédé tout au long de la journée. Un grand merci également à toute l'équipe, qui a réalisé un travail remarquable. L'APEV travaille déjà sur ses projets de 2027 avec sa nouvelle équipe.



Du nouveau à la bibliothèque



La bibliothèque communale accueille deux nouvelles bénévoles, Nathalie et Laura, qui rejoignent l'équipe afin de contribuer à la vie culturelle de notre commune. Grâce à leur engagement, la bibliothèque est désormais ouverte de 17 h à 19 h. Les lecteurs peuvent également réserver leurs ouvrages directement via le site de la BDA et bénéficier, si besoin, d'un service de portage de livres à domicile. Romans, bandes dessinées, documentaires ou livres jeunesse : chacun peut y trouver sa prochaine lecture. Nous vous attendons nombreux à la bibliothèque.



Service à la population

Informatisation du cimetière communal

Afin de moderniser la gestion du cimetière communal, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un logiciel dédié. Jusqu'à présent, le suivi des concessions reposait essentiellement sur des documents-papier anciens, rendant les recherches et la gestion parfois complexes. Cette nouvelle solution permettra, dans un premier temps, de réaliser un inventaire complet des concessions : identification des propriétaires, localisation sur plan, durée des concessions, etc. Une fois ce travail d'informatisation achevé, la commune pourra disposer d'une vision claire des emplacements occupés et disponibles. Cet outil facilitera ainsi les démarches et permettra de répondre plus efficacement aux demandes des familles et des professionnels.

Mise en place d'un locker « Pick Up »

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté favorablement à la mise en place d'un locker «Pick Up» au sein de la commune.

Face à une demande croissante des habitants et après une étude menée par la municipalité, cet équipement permettra de déposer et de retirer des colis de manière autonome, à toute heure de la journée.

Ce nouveau service vise à faciliter le quotidien des habitants en offrant une solution pratique et accessible pour la réception et l'envoi de colis.

Le locker sera installé place de la Gare, avec une mise en service prévue cet été.

Le Bus « Bulle Parentale » bientôt dans notre commune

Après une rencontre avec l'équipe de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil départemental des Ardennes, la municipalité est heureuse d'annoncer l'arrivée prochaine du Bus : « Bulle Parentale » dans notre village. Ce véhicule itinérant de la PMI viendra une fois par mois, le jeudi matin, afin de proposer aux familles un service de proximité dédié à la petite enfance. Des consultations gratuites, avec ou sans rendez-vous, seront assurées par des infirmières puéricultrices.

Elles accompagneront les parents dans le suivi du développement de l'enfant, de la naissance jusqu'à ses 2 ans. Les futures mamans pourront également bénéficier de rendez-vous avec une sage-femme, directement dans le bus, en prenant contact au préalable avec la Maison des Solidarités (MDS). Ce nouveau service de proximité commencera le **jeudi 27 août**. La municipalité se réjouit de pouvoir accueillir ce dispositif utile aux familles et de contribuer ainsi à renforcer l'accompagnement des jeunes parents au sein de notre commune.

VADO : Village Ambassadeur du Don d'Organes

Encore trop méconnu et parfois tabou, le don d'organes est pourtant un sujet qui nous concerne tous. Quelques chiffres permettent de mieux mesurer son importance :

- plus de 6 000 greffes sont réalisées chaque année en France ;
- près de 29 000 personnes sont actuellement en attente d'une greffe ;
- environ 70 000 Français vivent aujourd'hui grâce à un organe greffé ;
- près de 1 000 personnes décèdent chaque année faute de greffe à temps.

Afin de sensibiliser les habitants à cette cause essentielle, notre commune a décidé de devenir VADO : Village Ambassadeur du Don d'Organes. Cette démarche a pour objectif d'informer, et d'encourager chacun à réfléchir au sujet et surtout d'inciter au dialogue avec ses proches et sa famille. Faire connaître sa position sur le don d'organes est en effet primordial. La commune sera accompagnée dans cette action par notre pharmacienne, Anne Depret, ainsi que par notre infirmière, Valérie Petitmangin, qui se joignent à cette mobilisation. Une inauguration officielle est prévue le 12 septembre, avec l'organisation d'une conférence et d'un temps d'échange ouvert à tous.

En ce début d'année 2026, notre commune a fait l'objet du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Cette opération importante permet de mieux connaître l'évolution de notre village, d'adapter les services aux besoins des habitants et de préparer les projets futurs de la commune. Notre population est descendue sous le seuil des communes de moins de 1000 habitants. La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur participation et l'accueil réservé aux agents recenseurs lors de cette campagne.





Budget participatif 2026/2027

Suite au succès de la première édition lancée en 2025, la commune renouvelle son budget participatif.

Grâce à vos nombreuses idées et propositions pour améliorer notre cadre de vie, cette démarche a démontré votre intérêt pour la vie du village.

À la fin de l'année, vous recevrez dans votre boîte aux lettres les documents nécessaires pour proposer vos projets et suggestions.

Parce que chaque idée compte, nous espérons vous voir nombreux participer à cette nouvelle édition !

Réglementation du démarchage dans le village

Face à la multiplication des démarchages non autorisés, la municipalité a décidé de réglementer cette pratique par arrêté municipal.

Désormais, toute entreprise souhaitant effectuer du porte-à-porte devra déposer une demande préalable en mairie. Après examen du dossier, une autorisation pourra être accordée ou refusée.

Des panneaux rappelant cette réglementation seront installés aux entrées du village.

Un autocollant « Stop démarchage ! » est également joint à cette publication. Vous pouvez l'apposer sur votre boîte aux lettres ou votre porte afin de signaler votre refus d'être sollicité.

Pour votre sécurité, la municipalité reste vigilante face aux démarchages abusifs. N'hésitez pas à contacter la mairie pour vérifier qu'une opération de porte-à-porte est bien autorisée.

Des nouveaux circuits de randonnée au village

Envie de prendre l'air en famille tout en (re)découvrant les atouts de notre commune ? C'est désormais possible grâce aux deux nouveaux parcours pédestres thématiques qui viennent d'être balisés.

Le point de départ

Que vous soyez en famille ou en quête d'une balade tranquille, tout commence sur la place de l'église. Vous y trouverez un grand panneau récapitulatif, installé à proximité de la mairie, pour vous orienter et choisir votre itinéraire.

Le Circuit du Patrimoine (suivre les balises bleues avec le pictogramme église)

Ce parcours de 8 km vous plonge dans l'histoire locale. Au fil de vos pas, des panneaux explicatifs, rédigés avec le concours de l'association His'Torés, vous dévoilent les secrets de notre église, du Malbrough, de la chapelle du Saint-Lieu, et bien d'autres trésors architecturaux à découvrir... Ce circuit emprunte un nouveau chemin aménagé derrière la salle des fêtes : vous longerez la Goutelle avant de franchir le cours d'eau par une nouvelle passerelle en bois. Notez qu'une variante est proposée en cours de route, permettant de réduire la promenade à 5,5 km.

Le sentier Eau et Nature

(suivre les balises vertes avec le pictogramme libellule et feuille) Pour les amoureux de verdure, ce circuit d'environ 9 km met à l'honneur la biodiversité. Grâce aux contenus conçus par le PNR des Ardennes, vous apprendrez à mieux connaître notre environnement : de l'étang aux prairies humides en passant par les zones forestières, ces panneaux vous révèlent les particularités naturelles qui font le charme de nos paysages.

Un projet collectif

Ces circuits sont le fruit d'une collaboration. Merci à l'association des marcheurs de l'ECTG pour sa participation à l'étude des tracés, au PNR des Ardennes pour son expertise sur la biodiversité et pour la mise en page des panneaux, à l'entreprise ID Verde pour la pose des équipements et à l'association His'Torés pour l'apport de ses connaissances sur l'histoire locale.

Un œil sur le sentier

Ces chemins sont les vôtres ! Si, lors d'une promenade, vous remarquez une balise manquante ou une difficulté de passage, n'hésitez pas à prévenir la mairie. Pour une intervention efficace, nous vous invitons à accompagner votre signalement d'une photo et de la localisation précise de l'endroit.

Bonnes balades !



Le jet d'eau retrouve vie !

Symbole du patrimoine communal, notre jet d'eau fonctionne à nouveau après plusieurs années d'arrêt. La crise sanitaire avait révélé d'importants problèmes d'étanchéité nécessitant une rénovation complète. La commune a confié les travaux à l'entreprise locale Maçonnerie Bongrain, qui a réalisé la réfection de l'ouvrage, la reprise de l'étanchéité, le nettoyage et la remise en service de la pompe.

Grâce à cette intervention, le jet d'eau participe de nouveau à l'embellissement du village. Son fonctionnement en circuit fermé permet également de préserver la ressource en eau en limitant toute consommation inutile. Cette réalisation témoigne de la volonté municipale de préserver et valoriser notre patrimoine communal.



Des potagers pédagogiques pour éveiller le sens des enfants

Dans le cadre de ses actions en faveur de la sensibilisation à la nature et au jardinage, la commune a mis en place de petits potagers pédagogiques destinés aux enfants. Les bacs de culture ont été fabriqués avec soin par Karine Fürtz, que nous remercions chaleureusement pour son implication dans ce beau projet. La commune a ensuite offert différentes plantes aromatiques et potagères afin de garnir ces espaces de découverte : mélisse, thym, menthe, ciboulette ainsi que des tomates cerises jaunes. Cette initiative a pour objectif de permettre aux plus jeunes de découvrir les odeurs et les saveurs des plantes aromatiques, de s'initier au goût des produits du jardin et de développer leur intérêt pour le jardinage.

À travers l'observation, le toucher, l'odorat et la dégustation, les enfants pourront explorer la richesse du monde végétal de manière ludique et concrète. Au-delà de l'apprentissage, ces potagers constituent également un bel outil de sensibilisation au respect de la nature, à la biodiversité et à l'importance d'une alimentation saine et locale. Nous espérons que cette expérience suscitera de nombreuses vocations de petits jardiniers !



Les écoliers ont bénéficié d'une visite guidée de la déchetterie suivie d'une initiation au tri des déchets. Les élèves ont apprécié cette activité ludique et éducative.

Le marché aux fleurs

Commande groupée de fleurs : une opération réussie. La municipalité a renouvelé son opération de commande groupée de fleurs en partenariat avec l'EARL Leclerc. Cette initiative a rencontré un beau succès avec 49 commandes enregistrées, représentant 330 barquettes de fleurs distribuées aux participants. Comme lors des précédentes éditions, la mairie a offert une barquette supplémentaire pour chaque commande, un geste apprécié qui vient compléter cette action en faveur de l'embellissement de la commune et du cadre de vie des habitants.

De la nouveauté au centre aéré !



Lors des vacances scolaires, le centre de loisirs a proposé deux semaines riches en découvertes autour de thèmes variés. Les enfants ont d'abord célébré le carnaval à travers des activités créatives, des ateliers cuisine et danse, des interventions de l'association ReNard ainsi qu'une sortie escalade. Ils ont ensuite embarqué pour une aventure spatiale sur le thème « Les explorateurs de la galaxie », avec des créations manuelles, des expériences scientifiques, un escape game, des sorties et une grande chasse aux étoiles. Ces séjours se sont clôturés par des temps conviviaux réunissant enfants, familles et équipe d'animation, dans une ambiance chaleureuse et festive.

La fête patronale : deux jours de bonne humeur



À l'occasion du week-end de Pentecôte, Gespunsart a vécu deux journées placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. La municipalité a organisé un concours de pétanque en partenariat avec l'association des Boules en Bois, ainsi qu'une tombola avec les Torécoliers. Pour cette première édition, vingt et une équipes venues du village, des communes voisines et même de Paris se sont affrontées au cours de quatre parties disputées. Félicitations à Renaud et Philippe, vainqueurs du concours. Les plus jeunes n'étaient pas oubliés avec un concours de boules de plage qui a réuni huit enfants dans une ambiance ludique et détendue. Le dimanche après-midi, le groupe *Four to One* a assuré l'animation musicale, offrant aux habitants un agréable moment de partage dans une ambiance festive. Un beau succès pour ce week-end qui a permis de rassembler petits et grands autour d'un événement convivial et chaleureux.

L'Atlas de la Biodiversité Communale se poursuit !

Après son lancement en 2025, l'inventaire de la biodiversité se poursuit en 2026 avec l'installation de pièges photographiques, de plaques à reptiles et le recensement des pollinisateurs, libellules, oiseaux et chauves-souris. Les résultats seront présentés en 2027. Les enfants du centre aéré et de l'école ont également participé à de nouvelles animations : Cluedo animalier, construction d'abris à hérissons et sorties nature. Deux rendez-vous sont proposés au grand public :

- 27 juin : découverte des papillons et libellules
 - 19 septembre : création d'une spirale de biodiversité à l'aire de bivouac (9h, église)
- Chacun peut contribuer à cet Atlas en partageant ses observations ou ses connaissances du territoire. Pour participer, contactez la mairie ou : lucile.puech@renard-asso.org.

Opération : Nettoyons la Forêt



Protégeons nos plus de 1100 hectares de forêt qu'entourent notre village !

La municipalité organisait l'opération "Nettoyons la forêt". Une quarantaine de personnes, toutes générations confondues a arpenté les chemins forestiers, sac à la main et pince pour ramasser les déchets jetés en bordure. Un geste citoyen pour préserver notre environnement et notre forêt. Soulignons une belle initiative de la Jeunesse de notre village, présente pour cette action, qui a également distribué des cendriers de poche aux fumeurs, et ainsi éviter de jeter les mégots dans la nature. Ces cendriers seront vendus dans leur manifestation : un beau geste pour notre environnement.

Trois libellules pour la commune

La commune de Gespunsart a obtenu la labellisation « Niveau 3 libellules » du dispositif Commune Nature. Initialement candidate à une deuxième libellule, elle a été récompensée pour l'ensemble de ses actions en faveur de l'environnement : gestion différenciée des espaces verts, préservation des zones humides, aménagement des massifs fleuris et réduction des déchets.



Cette distinction valorise l'engagement de la commune et le travail de son personnel en faveur de la biodiversité.

Affouages (Sarts) : 154 inscrits cette année !



La campagne des affouages suscite cette année encore un vif intérêt auprès de la population. Au total, 154 affouagistes se sont inscrits pour l'attribution des sarts communaux. Les sarts non coupés et non stérés ont été saisis le samedi 27 juin. Le tirage des parts affouagères est prévu le vendredi 11 septembre. Les personnes concernées recevront en temps utile les informations relatives à l'organisation de cette opération.

L'accueil des nouveaux habitants



Le jeudi 13 mars, le maire, accompagné des membres de la commission « Vie citoyenne » a organisé un moment d'échange à destination des nouveaux arrivants dans le village. Ce rendez-vous a réuni les membres du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes ainsi que les présidents d'associations locales. L'occasion était idéale pour se présenter et tisser des liens, créant ainsi une atmosphère propice à la rencontre et à l'intégration. Chaque participant a pu se faire connaître, échanger et découvrir ceux qui viennent d'arriver au sein de la communauté villageoise. Le maire, dans son intervention, a pris le temps de présenter le village sous différents aspects. Il a évoqué son histoire, son patrimoine, ainsi que les infrastructures qui contribuent à la qualité de vie de ses habitants. Mais ce n'est pas tout : il a aussi mis en avant les nombreux atouts du village, notamment son caractère convivial et festif, rendu possible grâce à un tissu associatif particulièrement dynamique. Ce moment d'échange a permis de renforcer les liens au sein de la communauté et de mettre en lumière l'importance de la solidarité et de l'entraide pour l'épanouissement de chacun dans ce village vivant et accueillant.

Rencontre avec les associations



La Municipalité a récemment réuni les associations de la commune pour un temps d'échange convivial et constructif. Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs sujets essentiels : les modalités d'utilisation des salles communales, le calendrier des réservations, les outils de communication mis à disposition des associations ainsi que les attentes de chacun afin de renforcer la collaboration. La Municipalité a réaffirmé son engagement à accompagner les associations dans la promotion de leurs manifestations et à valoriser le travail des nombreux bénévoles qui contribuent chaque jour au dynamisme de notre village. Un grand merci à l'ensemble des responsables associatifs et des bénévoles pour leur investissement et leur engagement au service de notre commune.

Des calculatrices pour nos futurs collégiens



Comme chaque année, la municipalité a le plaisir d'offrir une calculatrice à ses futurs collégiens pour les accompagner dans leur rentrée de septembre. Après un passage dans la classe, nous souhaitons une excellente rentrée à tous les élèves, et tout particulièrement à nos futurs collégiens : Morgane, Luis et Antoine. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure !



Rencontre « Villages d'avenir » à Gespunsart



Le 30 juin dernier, l'ancienne école des garçons de Gespunsart a accueilli la deuxième rencontre des communes ardennaises lauréates du programme « Villages d'avenir », animée par Sandrine Trinquier, sous-préfète de l'arrondissement de Vouziers et référente à la ruralité. Ce dispositif national accompagne aujourd'hui 25 communes et 35 projets du département dans leur développement et l'amélioration du cadre de vie quotidien. Ce temps d'échanges a permis de dresser un premier bilan financier positif : à ce jour, l'État a mobilisé 1,1 million d'euros de subventions (DETR) pour 8 projets, ainsi que 180 000 euros de crédits d'ingénierie au profit de 13 autres.

Après une présentation des aides de la Fondation du patrimoine et du fonds alsacien « Inspire », Gilles Michel, maire de Gespunsart, et son 3e adjoint, Arnaud Hannequin, ont exposé le futur projet de tiers-lieu communal. Après avoir bénéficié d'une étude de faisabilité financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce projet débutera prochainement par une phase de test avec l'ouverture d'un espace dédié aux services de proximité. La matinée s'est ensuite clôturée par un pot de l'amitié, permettant aux élus des différentes municipalités de poursuivre leurs discussions de manière informelle.

BUDGET COMMUNAL 2026



INFO

Le budget communal est le document annuel qui prévoit les recettes et les dépenses de la commune. Voté par le conseil municipal, il autorise également le maire à engager les dépenses nécessaires à la mise en œuvre des actions de l'année. À compter de l'exercice budgétaire 2026, les collectivités territoriales approuvent leurs comptes au moyen du compte financier unique (CFU), qui remplace les anciens documents budgétaires de fin d'exercice.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE : CFU

Le Compte financier unique (CFU) est un document qui remplace deux documents distincts des collectivités locales :

- Le compte administratif (CA) établi par l'ordonnateur (le maire pour une commune).
- Le compte de gestion (CG) établi par le comptable public.

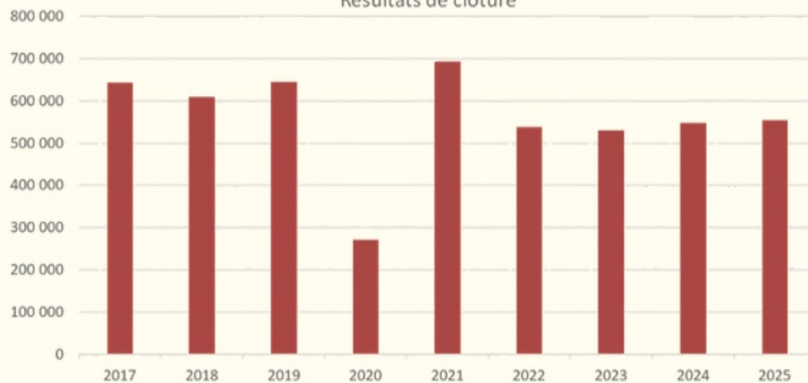
L'objectif est de disposer d'un document unique présentant l'exécution budgétaire et la situation financière de la collectivité de façon plus lisible et cohérente.

Le conseil municipal doit :

1. Examiner le CFU.
2. Arrêter les résultats de l'exercice.
3. Affecter le résultat.
4. Délibérer sur le CFU dans les délais réglementaires.

Comme pour l'ancien compte administratif, le maire présente le document mais ne participe généralement pas au vote portant sur l'arrêté des comptes de l'exercice.

Évolution du Compte Administratif
et Compte Financier Unique 2026
Commune de GESPUNSART
Résultats de clôture



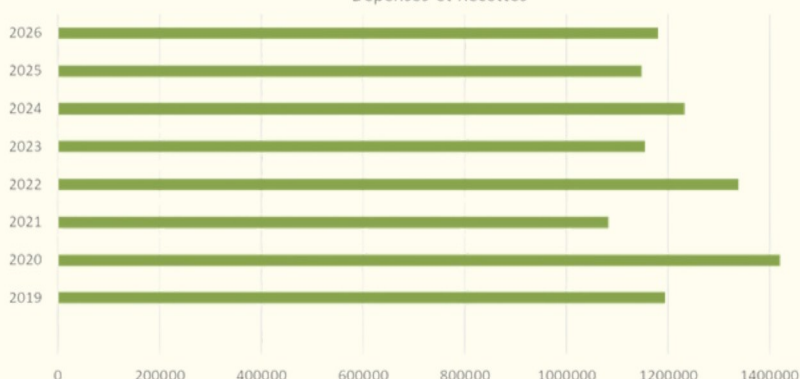
LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 (VOTÉ LE 15 AVRIL PAR LE CONSEIL MUNICIPAL).

Le budget 2026 vise à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité des services municipaux malgré la baisse des dotations de l'État et l'inflation. Il prévoit le maintien des taux d'imposition communaux, une gestion rigoureuse des dépenses, un recours limité à l'emprunt pour contenir la dette, ainsi que le maintien des investissements grâce à la recherche de subventions. Une hausse limitée de certains tarifs municipaux est également prévue. Le budget communal est réparti en deux sections :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement 2025 dégage un excédent de 554 493.91euros et un déficit d'investissement de 244 781.92 euros. Le Budget Primitif 2026 de la Commune s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

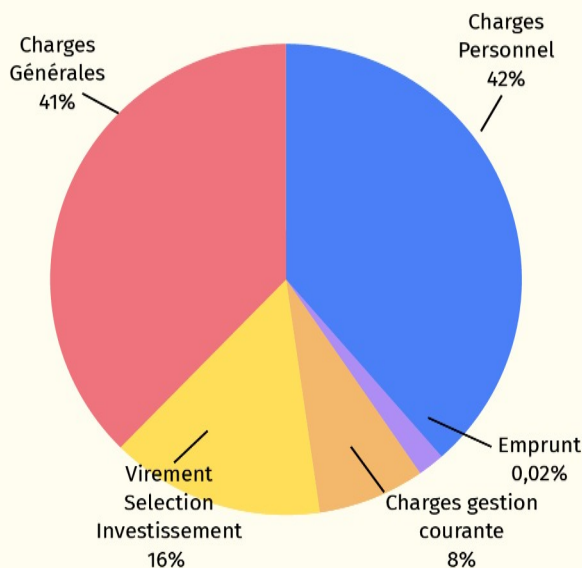
BUDGET FONCTIONNEMENT
Dépenses et Recettes



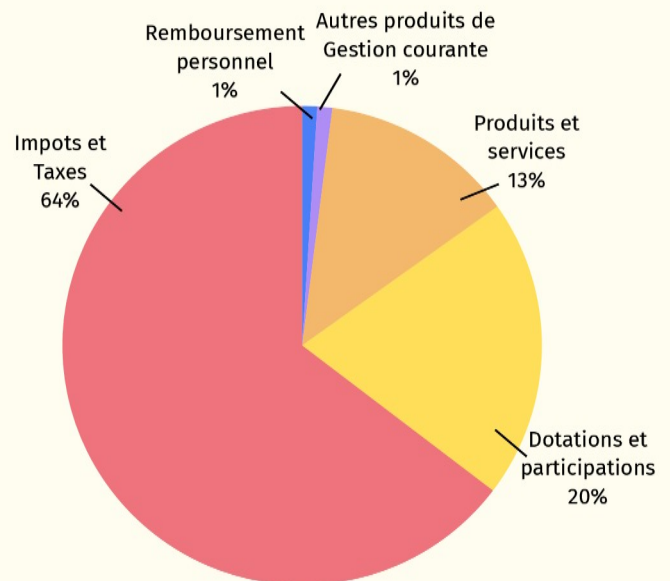
- Fonctionnement : dépenses courantes (personnel, entretien des bâtiments, écoles, périscolaire, bibliothèque, subventions aux associations, etc.).
- Investissement : dépenses destinées aux projets et équipements durables de la commune.



POIDS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



POIDS DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Évolution des ressources de fonctionnement

Depuis plusieurs années, les ressources de fonctionnement de la commune évoluent dans un contexte financier de plus en plus contraint. Malgré une augmentation des bases fiscales de 16,9 % sur les cinq dernières années, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la part communale des impôts locaux, afin de préserver le pouvoir d'achat des contribuables.

En parallèle, les dotations et participations de l'État poursuivent leur diminution. Cette tendance s'accroît en 2026 avec une baisse de 14 000 € de la DCRTP (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle), conformément à la loi de finances. Cette diminution pourrait se poursuivre en 2027.

Dans le même temps, la hausse des coûts des services, de l'énergie et des matériaux réduit les marges de manœuvre financières de la commune. Cette situation limite sa capacité d'autofinancement et freine la réalisation de nouveaux projets d'investissement, notamment en matière de bâtiments et de voirie. À titre de comparaison, le taux communal de taxe foncière s'élève à 45,63 %, un niveau légèrement supérieur à la moyenne départementale, établie à 44,87 %.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 443 657 86 euros
Les recettes d'investissement s'élèvent à 491 636 26 euros

Évolution des bases cadastrales

Année(s)	Évolution
2022	+ 3,4%
2023	+ 7,1%
2024	+ 3,9%
2025	+ 1,7 %
2026	+ 0,8 %

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2026 PRÉVUS

TRAVAUX EN FORÊT : 23 575 €

SENTIERS DE RANDONNÉE : 53 462 €

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES GARÇONS (TIERS-LIEU) : 66 000 €

RÉFECTION DES MURS DU CIMETIÈRE : 50 000 €

DIGITALISATION DU CIMETIÈRE : 14 000 €

RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES : 40 000 €

ACHAT D'UN CAMION : 46 000 €

MATÉRIEL ET OUTILLAGE : 6 000 €

MATÉRIEL INFORMATIQUE : 3 000 €

MAÎTRISE D'ŒUVRE – CITY PARC ET RUE DES ÉPINETTES : 10 000 €

ILLUMINATIONS DE NOËL : 1 820 €

BUDGET PARTICIPATIF (PARCOURS SANTÉ) : 5 000 €





COMMUNE DE GESPUNSART



→ WWW.GESPUNSART.FR

INFORMATIONS PRATIQUES :



commune de
Gespunsart

Le saviez-vous ? En plus des actualités du village, vos démarches et documents de mairie sont aussi disponibles en ligne. Plus besoin de vous déplacer !

En un clic

La mairie de Gespunsart

Pl. de l'Eglise, 08700 Gespunsart
+33 (0)3 24 53 85 16



ACCÈS PMR

Horaires d'ouvertures de la mairie :

- Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- du mardi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Horaires d'ouvertures de la déchèterie :

- Hiver (octobre à mars) : mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Été (avril à septembre) : mercredi 8h-12h et de 13h-18h, le samedi 8h-12h et 13h-17h.

La bibliothèque (qui se situe au 1er étage de la mairie) est ouverte tous les mardis de 17h à 19h.

Merci de bien vouloir vous présenter en Mairie lors de votre emménagement ! Nous serons ravis de vous rencontrer.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

CANTINE SCOLAIRE

NEWS

Dès la rentrée, une nouvelle application sera disponible pour les inscriptions à la cantine et au périscolaire

NOUVEAUX HORAIRES BRUITS DE VOISINAGE

Travaux de jardinage et bricolage chez les particuliers

Afin de préserver le calme et le confort de chacun, les activités bruyantes sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
8h30 à 12h00 13h30 à 19h00	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00	10h00 à 12h00

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2026-169
DU 16 MARS 2026



commune de
Gespunsart

Ensemble, faisons vivre Gespunsart.